



Membres en  
Exercice  
19

Membres  
Présents  
14

Membres  
Votants  
16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2025**

**Nota :** Le Maire certifie que la convocation en date du 3 octobre 2025 et le compte rendu de cette délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément à la loi.

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUCOULEURS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alexis COCHENER, Maire.

Etaient présents : M. Régis DINÉ, Mme Estelle BRIÉ, M. Alain GEOFFROY, Mme Clotilde HOCQUART, M. Sébastien ROBIN, M. Claude RICHARD, M. Sébastien DODIN, Mme Marie-Pierre MULLER, Mme Marie-José BOULANGER, Mme Marie-Jeanne GILLARD, Mme Hélène NOEL, Mme Ghislaine DI RISIO, M. Cédric TOMMASI et M. Alexis COCHENER.

Etaient absentes excusées :

- Mme Aurélie CUNY qui a donné pouvoir de voter en son nom à Mme Marie-José BOULANGER
- Mme Christine MICHON qui a donné pouvoir de voter en son nom à M. Alexis COCHENER
- Mme Virginie GUERILLOT.

Etaient absents :

- M. Mikaël SALOMONE et M. Nathan RINGUE.

Secrétaire de séance : M. Régis DINÉ a été élu secrétaire de séance.

**Décision n°20251118\_10 – Environnement : Parc éolien sur le territoire des communes de Demange-Baudignécourt, Mauvages et Bovée-sur-Barboure**

**Rapport**

M. le Maire indique que le 18 décembre 2024, la société "TotalÉnergies France" a déposé une demande d'autorisation environnementale en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien de 5 machines, sur le territoire des communes de Demange-Baudignécourt, Mauvages et Bovée-sur-Barboure. Le dossier est soumis à la procédure de "consultation parallélisée du public" prévue à l'article L. 181-10-1 du Code de l'environnement. Cette consultation, d'une durée de trois mois, se déroulera du mercredi 15 octobre 2025 au jeudi 15 janvier 2026 inclus. Le dossier, en version dématérialisée, est disponible en mairie.

Un courrier en date du 16 septembre 2025 a été adressé à la mairie invitant le Conseil Municipal à formuler son avis.

**Délibération**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Entendu le rapport présenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- déclare ne pas avoir d'avis sur le projet de construction et d'exploitation d'un parc éolien de 5 machines, sur le territoire des communes de Demange-Baudignécourt, Mauvages et Bovée-sur-Barboure

Votants	Abstenus	Exprimés	Contre	Pour
16	0	16	0	16

Fait à VAUCOULEURS, les jours, mois et an que dessus au registre suivent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Alexis COCHENER



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication (ou notification s'il s'agit d'une décision individuelle), en recommandé avec accusé de réception :

- soit par un recours gracieux, adressé au maire ;
- soit par un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Nancy, 5 place de la Carrière – CO 20038 – 54036 Nancy Cedex – le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Après un recours gracieux, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de ce recours. Le rejet implicite intervient suite au silence gardé par le maire à l'issue d'une période de deux mois.



## Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de COMMERCY

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2025-11-24(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: VAUCOULEURS - commune

N° de SIREN: 215505330

Numéro Acte de la collectivité locale: DEL\_20251118\_10

Objet acte: Parc éolien Demange

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 055-215505330-20251118-DEL\_20251118\_10-DE

---

**Rapport d'erreur(s):**